

Programmes cycle 2

► Introduction

- **Comprend : GS, CP et CE1** : cycle des apprentissages fondamentaux.
- CP et CE1 : transformer une 1^{ère} initiation aux techniques de l'écrit en un apprentissage rigoureux.
- C'est dans l'oral d'abord que l'on apprend à lire, à écrire et à compter (d'où place de la GS dans le cycle 2).
- Poursuivre au CP et au CE1 les méthodes de la maternelle. : attention portée au langage.
- Programmer des activités communes entre la maternelle et le CP et CE1.
- Les programmes de cycle 2 suggèrent d'abord les continuités entre école maternelle et école élémentaire : des grands domaines d'activités plutôt que des disciplines.
- Par rapport à la maternelle, inversion de la part relative de l'oral et de l'écrit.
- Nouveauté des programmes : **conduire chaque enfant à une 1^{ère} pratique d'une langue autre que le français** : accent mis sur les capacités de discrimination des courbes intonatives, des sons et des mots nouveaux.
- Découvrir de nouvelles possibilités en éducation artistique et en EPS.
- En maths, prendre pleinement conscience des possibilités et des capacités que les nombres possèdent.
- Apprendre des techniques de lecture et d'écriture pour devenir autonome.
- Certains enfants ne parviennent pas à apprendre à lire et à écrire au cours du cycle 2 : causes multiples de difficultés possibles (ex : dyslexie mais difficile à diagnostiquer avant 8 ans) : être patient et vigilant.
- D'autres enfants, sans présenter de troubles spécifiques, mettent plus de temps : laisser le temps de s'approprier les instruments pour apprendre.
- **Différenciation** du travail surtout dans les 1ers mois du CP.
- Regard positif sur l'enfant en voie d'apprentissage.
- Mettre en place le plus possible des activités orales pour les enfants à difficultés issus de familles où la maîtrise du langage et de la langue est difficile.
- La fréquentation de la littérature de jeunesse doit demeurer une priorité.

Horaires :

DOMAINES	HORAIRE MINIMAL	HORAIRE MAXIMAL
Maîtrise du langage et de la langue française	9h	10h
Vivre ensemble	30 min (débat hebdomadaire)	
Mathématiques	5h	5h30
Découvrir le monde	3h	3h30
Langue étrangère ou régionale	1h	2h
Education artistique	3h	
Education physique et sportive	3h	
ACTIVITES QUOTIDIENNES	HORAIRE MINIMAL	
Lecture et écriture (rédaction ou copie)	2h30	

► Maîtrise du langage et de la langue française

- Le cycle 2 doit permettre à chaque élève d'apprendre à lire et à écrire le français tout en se familiarisant avec quelques aspects majeurs de la culture écrite.
- Poursuivre au cycle 2 le travail de découverte et de familiarisation de la langue amorcé en maternelle.
- GS : préparation à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture : entendre et distinguer les différents sons de la langue française (phonèmes), comprendre comment les lettres (graphèmes) les représentent : cet apprentissage n'est pas terminé pour tous les enfants à la fin de la maternelle : continuer en CP le travail commencé.
- **Evaluer les compétences des enfants dès la rentrée au CP** et prolonger s'il le faut les activités de la maternelle.
- **L'apprentissage de la lecture et celui de l'écriture sont complémentaires : les alterner au sein des mêmes séquences.**

1. Maîtrise du langage oral

- Multiples situations de communication qui structurent la vie de la classe et de l'école.
- Moments visant explicitement le développement et la structuration du langage.

1.1 Prendre toute sa place dans le réseau des communications quotidiennes

- **30 minutes de débat hebdomadaire** : porte sur la vie collective (« vivre ensemble »).
- Distribuer la parole à tous.
- A cet âge, c'est l'enseignant qui conduit le débat pour l'essentiel.
- Aider les enfants à tenir compte de l'échange en cours pour faire avancer la réflexion collective.
- Des débats moins formalisés peuvent avoir lieu dans les séquences d'apprentissage.

1.2 Entrer dans le dialogue didactique

- Apprendre à questionner l'enseignant pour structurer une connaissance incertaine, sortir d'une incompréhension, prendre conscience d'une erreur et la corriger.
- Permettre à chaque élève de restructurer ses représentations et de rectifier les manières de les formuler.

1.3 Continuer à apprendre à parler de la langue française et à la comprendre

- En entrant à l'école élémentaire, les enfants éprouvent encore des difficultés lorsqu'ils tentent d'évoquer un événement que leur interlocuteur ne connaît pas ou quand ils veulent exprimer un phénomène un peu complexe : dialoguer avec l'enfant pour l'aider à mieux comprendre, à mieux s'exprimer.
- Permettre des prises de parole plus longues, améliorer la compréhension en dehors des situations de dialogue.
- Programmer des activités spécifiques prolongeant celles de maternelle : rappel d'un événement passé est prioritaire.
- **Faciliter la compréhension des textes narratifs** (en situation d'écoute et de « reformulations » alternées) :
 - Par les livres de jeunesse.
 - Lire des histoires, les faire reformuler.
- **Faciliter la compréhension des textes explicatifs** (en situation de découverte collective) :

- L'accès oral à ces sources d'information, par le son ou par la voix du maître, l'appui sur les images ou les schémas restent nécessaires au cycle 2.
- Production et compréhension se complètent.
- **Articuler maîtrise du langage oral et maîtrise du langage écrit.** Les enfants ne maîtrisent pas encore suffisamment l'écrit pour pouvoir se poser de véritables problèmes de compréhension sur les textes qu'ils lisent.
↳ Ecouter des textes complexes pour les comprendre, sans avoir à les lire.

1.4 Parler sur des images

- Les images sont très souvent utilisées au moment de l'apprentissage de la lecture comme équivalent du message écrit que l'enfant ne sait pas encore lire.
- Mais décoder une image n'est pas si simple.
- Dans le cadre des activités artistiques, les enfants commencent à utiliser des images de façon plus réfléchie mais des images sont employées quotidiennement dans les différentes activités de la classe : en discuter, établir des correspondances avec d'autres images déjà rencontrées, s'engager dans une interprétation simple.
- Mais ne pas s'enfermer dans un décodage trop formel des images.

1.5 Structurer et augmenter le vocabulaire disponible

- Découvrir des mots nouveaux dans les livres, dans le discours des adultes.
- Discussions sur la compréhension des textes.
- Apprendre la construction des mots pour les comprendre et en produire d'autres : jeux sur les préfixes et suffixes.

1.6 Dire des textes

- **Apprendre par cœur des textes** intéressants découverts au cours des lectures, après avoir effectué un travail de compréhension.
- L'apprentissage se fait en classe, collectivement. Privilégier les interprétations collectives.
- Le théâtre peut offrir l'occasion d'un projet plus élaboré.
- La poésie garde une place aussi centrale qu'à l'école maternelle.
- Passer à la lecture à haute voix quand la lecture est aisée = travail d'interprétation où le texte doit être en partie mémorisé, la lecture n'est qu'un support de la mémoire.
- Ne pas confondre ce travail d'interprétation avec la lecture à voix haute accompagnant les activités d'alphabétisation.

2. Lecture

- **Apprendre à lire c'est apprendre en même temps :**
 - **A identifier des mots écrits.**
 - **A en comprendre la signification** dans le contexte verbal et non verbal.
- Chez le lecteur confirmé, les 2 activités sont presque simultanées : la 1^{ère} s'est automatisée, libérant toutes les ressources intellectuelles pour la 2^{ème}.
- Chez le lecteur débutant, l'identification des mots est encore peu efficace : souvent trop lente pour que la mémoire conserve tous les mots reconnus jusqu'à la fin de l'énoncé.
- **Les 2 aspects de la lecture doivent être enseignés** : suppose une programmation précise des activités tout au long du cycle.
- Apprendre à lire à partir 'un manuel mais aussi de livres de jeunesse, de lectures diverses.

2.1 Avoir compris le principe qui gouverne le codage alphabétique des mots.

- Pour identifier des mots, **l'apprenti lecteur doit avoir compris le codage de la langue** : les graphèmes représentent le plus souvent des phonèmes assemblés en syllabes : l'enfant n'a pas encore pleinement compris la complexité de ce principe à l'entrée au CP.
- Evaluer les compétences en lecture dès la rentrée : capacité ou non d'entendre les éléments phonologiques, capacité de proposer un signe graphique pour une unité phonologique, connaissance du nom des lettres et de leur valeur.
- Elaborer un programme (collectif ou individualisé) pour :
 - o Améliorer la reconnaissance des unités distinctives composant les mots : syllabe, attaque du mot, rime, phonème.
 - o Renforcer le répertoire des mots orthographiquement connus permettant de construire l'écriture phonétiquement correcte d'un mot nouveau.
 - o Multiplier les exercices de « résolution de problèmes orthographiques ».

2.2 Savoir segmenter les énoncés écrits et oraux jusqu'à leurs constituants les plus simples

- **Segmentation du texte en mots** :
 - o Découvrir les mots comme unité constituante du texte.
 - o Faire le lien entre le mot écrit et le mot entendu.
- **Segmentation des mots en syllabes et phonèmes** :
 - o Multiplier les exercices permettant de catégoriser les unités sonores de différents niveaux par l'élaboration de règles de tri, la mise en œuvre de classements, la recherche d'éléments nouveaux pouvant entrer dans les classes proposées.
 - o Transformer des mots en jouant sur leurs composants : segmentation, dénombrement des unités, modification du mot par raccourcissement, allongement, inversion

2.3 Deux manières d'identifier les mots

- Pour identifier un mot, le lecteur doit relier une information visuelle (le mot écrit) à un savoir déjà acquis du fait de l'apprentissage de la parole : l'image acoustique de ce mot et sa signification.
- 2 manières de parvenir à ce résultat : voie directe et voie indirecte : l'apprenti lecteur doit apprendre à se servir efficacement des 2.
- **Identification des mots par la voie directe (lecture courante)** :
 - o Possible si le lecteur dispose déjà dans sa mémoire d'une image orthographique du mot.
 - o Le mot est quasiment instantanément reconnu visuellement, auditivement et sémantiquement.
 - o Le lecteur ne s'appuie pas sur la silhouette du mot mais sur la perception très rapide des lettres qui le composent.
- **Identification des mots par voie indirecte (déchiffrage)** :
 - o Pour retrouver un mot non mémorisé.
 - o Les lettres sont assemblées pour former des syllabes prononçables.
 - o Le mot est prononcé et comparé aux mots proches dont on a déjà l'image auditive en mémoire.

2.4 Apprendre à identifier les mots par la voie indirecte (déchiffrer)

- **Mémoriser les phonèmes et graphèmes pour pouvoir déchiffrer.**
- Deux démarches souvent proposées :
 - o Analyse de mots entiers en unités plus petites référées à des connaissances déjà acquises.
 - o Synthèse de syllabes ou de mots réels ou inventés.
- **Analyse du matériel graphique et synthèse des unités identifiées :**
 - o D'abord chaque mot présenté est analysé par analogie avec les mots repères (ex : le « man » de maman) : décomposition du mot (démarche syllabique).
 - o Ensuite assemblage, syllabe par syllabe pour constituer un mot renvoyant à une image acoustique disponible dans la mémoire de l'élève.
- Connaître et mémoriser les combinaisons possibles (surtout par l'écriture).
- **Difficultés de l'analyse liées aux irrégularités de l'orthographe** du français :
 - o L'analyse se complique au fur et à mesure que l'apprenti lecteur aborde des mots moins réguliers (double consonne, « u » après « c », « nt » du pluriel des verbes, etc....)
 - o Ne doit pas être ignoré car ce sont des supports importants de l'identification des mots.
 - o Quand le découpage en syllabes orales ne correspond plus au découpage en syllabes écrites (ex angine / animal).
- → Guider les apprentis lecteurs.
- **Complémentarités entre exercices de lecture et exercices d'écriture :**
 - o L'écriture d'un mot que l'on ne sait pas encore écrire permet de revenir à une activité de synthèse qui vient compléter l'analyse : dictée, jeux d'écriture (comparer des phonèmes proches, des graphèmes différents renvoyant au même phonème, découpages syllabiques ambigus.
- Aider les élèves à mémoriser ces informations, leur permettre de les structurer de manière rigoureuse et de les réviser fréquemment : construire une **programmation**.
- La méthode globale (sans apprendre à déchiffrer les mots) freine la reconnaissance orthographique des mots.

2.5 Apprendre à identifier des mots par la voie directe

- **Fin cycle 2, les élèves doivent utiliser de manière privilégiée la voie directe :** identification quasi instantanée des mots donc :
 - o Facilite la compréhension (car soulage la mémoire).
 - o Permet une prise d'information plus sûre et plus complète.
- Suppose que les élèves aient mémorisé la forme orthographique de très nombreux mots.
- **Identification des mots-outils :**
 - o Les mettre en valeur et travailler fréquemment dessus.
 - o Dès CP, on peut faire des classifications faisant apparaître des similitudes graphiques (le « c » des démonstratifs, le « s » des possessifs de 3^{ème} personne...)
- **Identification des noms, des verbes et des adjectifs :**
 - o Acquérir du vocabulaire pour pouvoir identifier des mots.
 - o Au cycle 2, ces connaissances sont le plus souvent construites oralement (en éducation artistique, en découverte du monde et pendant les lectures de littérature de jeunesse).
- Ecrire, copier des mots pour les apprendre, les identifier et les mémoriser.

↳ **Importance des activités de copie** : le traitement du texte à copier relève d'une activité de segmentation et d'analyse du matériel graphique (pour ne pas se contenter d'une transcription lettre à lettre).

- **Attirer l'attention sur la manière dont les mots sont assemblés ou construits** :
 - Signaler systématiquement **les marques grammaticales** (ex : « s » au pluriel) en lecture et en écriture en les traitant comme de petits problèmes à résoudre et en focalisant l'attention sur toutes leurs occurrences.
 - Ne pas se livrer à des exercices d'analyse grammaticale mais jouer avec les énoncés, à l'oral et à l'écrit, pour sensibiliser les élèves aux effets de telle ou telle marque.
 - **Surtout marques du genre et du nombre dans le GN, marques du pluriel sur le verbe, marques de la personne les plus régulières + quelques marques temporelles du passé (passé composé et imparfait).**
 - Exercices sur les phénomènes de dérivation : chercher tous les mots dérivables d'un mot simple, jouer sur un suffixe ou un préfixe, tenter de retrouver le mot simple à partir de dérivés.

2.6 Comprendre les textes

- Nombreux points communs entre compréhension des textes écrits et compréhension des énoncés oraux qui mettent en jeu des situations de communication proches (monologue, absence des référents...)
- **Travailler l'oral permet de mieux comprendre l'écrit.**
- Tant que l'élève ne dispose pas d'une capacité d'identification des mots suffisante, l'entraînement de la compréhension doit s'effectuer dans 2 sens :
 - Oralement pour les textes longs et complexes.
 - A l'écrit pour des textes plus courts et ne se réfèrent pas à des connaissances ignorées par les enfants.
- **Comprendre des textes littéraires** :
 - Lire des textes littéraires que les enfants **reformulent** ensuite.
 - L'enseignant propose des découpages qui permettent **d'appréhender les étapes successives du récit**, de tenter d'anticiper la suite...
 - Discuter en petits groupes de ce que chacun a compris ou n'a pas compris.
 - Construire collectivement une **synthèse** du texte lu.
 - Pour comprendre un texte, il est nécessaire de comprendre les détails implicites et explicites d'un texte.
 - Conduire les élèves à une **attitude interprétative** : débattre pour comparer les interprétations d'un texte.
 - Organiser les lectures en parcours qui permettent de retrouver un personnage, un thème, un genre, un auteur : acquérir une culture littéraire.
 - Les lectures en classe doivent être complétées par des lectures personnelles (BCD, bibliothèque ou dans la famille)
 - **Articuler la compréhension d'un texte avec un travail d'écriture** : poursuivre le récit, transformer un épisode, changer de personnage... Privilégier la dictée à l'adulte ou écriture appuyée sur des matériaux prérédigés. Favoriser le travail collectif.
- **Comprendre des textes documentaires** :
 - Découvrir collectivement des textes documentaires.
 - Replacer l'ouvrage dans son usage, le compléter par des expériences pratiques.
 - Le texte informatif peut être parcouru comme un album et lu à haute voix par le maître.

- Mais très souvent, un documentaire est abordé pour répondre à une question précise : l'élève doit se doter d'une **stratégie de recherche**.
- Tirer des conclusions des informations lues est primordial mais difficile (rôle de l'inférence).
- Accompagner individuellement les recherches sur internet ou sur CD-rom.
- Produire des écrits pour comprendre les textes documentaires.
- Au cycle 2, le dessin reste encore le moyen privilégié de rendre compte d'une information : le texte arrive en complément.
- Mieux comprendre les textes qu'on lit :
 - **La compréhension des textes lus est tributaire de la qualité de la reconnaissance des mots.**
 - Au fur et à mesure qu'il avance dans sa lecture, le lecteur doit synthétiser l'information recueillie de manière à relier les informations nouvelles aux anciennes.
- Travailler sur la forme (la syntaxe) et sur le fond (la compréhension).
- Anticiper, proposer, critiquer des suites possibles.
- Certaines structures syntaxiques sont difficiles à comprendre (ex : phrases passives, phrases complexes avec relatives ou conjonctives) : l'enseignant doit anticiper la difficulté et accompagner les élèves en vérifiant ce qui a été compris.
- Le lecteur doit construire des représentations successives de ce qu'il lit et les articuler entre elles : mémoriser, sélectionner, reformuler pour favoriser la compréhension.
- Traiter efficacement les marques qui assurent la cohésion du texte : ponctuation, déterminants, substituts du nom, connecteurs, marques de temporalité...
- **La lecture silencieuse et solitaire doit être considérée comme l'aboutissement** d'un long travail mettant en jeu l'échange oral sur les textes lus.
- **La lecture à haute voix permet dialogue et contrôle** = meilleur instrument de l'apprentissage.

3. Ecrire des textes

- Prévoir des moments destinés à l'écriture des textes : produire de manière autonome un texte court mais structuré.
- Une seule difficulté à la fois, exercer séparément les différentes composantes de la production de textes.
- Elaborer des projets d'écriture liés à une situation concrète.

3.1 Activités graphiques

- Poursuivre les activités de graphisme pour développer la motricité fine.
- A l'école élémentaire, l'enfant doit se doter d'une **écriture cursive** (minuscules et majuscules) sûre et lisible.
- Apprendre à écrire avec un clavier d'ordinateur.
- Découvrir (surtout en arts visuels) d'autres écritures ou d'autres gestes graphiques : usages esthétiques de l'écriture, calligraphie

3.2 Problèmes de l'orthographe

- L'objectif du cycle 2 est de **conduire tous les élèves à une orthographe phonétique sûre**, à la capacité de marquer le sujet et le verbe dans toutes les situations régulières, au contrôle des accords de genre et de nombre dans le GN.
- La forme orthographique des mots les plus fréquents, même irréguliers, doit être acquise (surtout mots-outils).

- Pour l'orthographe lexicale, il faut distinguer la capacité de copier sans faute un mot (ex : aller le chercher dans un répertoire) et la capacité d'écrire sans aide un mot dont on n'est pas encore sûr d'avoir tout à fait fixé la forme orthographique.
- En production d'écrits, l'élève doit pouvoir choisir entre les 2 procédures et **s'appuyer soit sur ses acquis définitifs, soit sur un répertoire.**
- Travail sur les dérivations doit être utilisé dès les 1ers exercices d'écriture (par exemple pour retrouver les lettres muettes).
- En orthographe grammaticale, **développer l'attention pour créer des automatismes** : les différents signaux susceptibles de déclencher des accords doivent être repérés, faire l'objet d'affichages spécifiques dans la classe et sans cesse révisés.
- La révision orthographique des textes reste très difficile pour les élèves du cycle 2 : repérer les points du texte sur lesquels il y a eu des erreurs et amener les élèves à évoquer à haute voix et à discuter les solutions possibles.
- Ne pas travailler les problèmes d'orthographe au moment où l'effort de l'enfant se concentre sur l'activité rédactionnelle proprement dite.

3.3 Mobilisation des connaissances et organisation des textes

- La mobilisation des connaissances doit rester une activité collective fortement soutenue par l'enseignant.
- Elaborer collectivement par oral le projet d'écriture (possibilité d'utiliser le dessin).
- 2 registres susceptibles d'être travaillés : **texte narratif et texte explicatif** qui renvoient à 3 trois genres familiers des élèves : **le compte-rendu** d'un événement vécu, **le récit littéraire et le documentaire.**
- Enrichir sa culture, ses lectures pour mobiliser plus facilement ses connaissances.
- Organisation du texte travaillée par des exercices de remise en ordre du texte, prévoir une suite, etc....

3.4 La mise en mots

- Passe encore de manière privilégiée par la dictée à l'adulte ou l'emprunt de fragments copiés dans des répertoires.
- Mais les élèves doivent aussi s'initier à l'écriture autonome de textes dont tous les éléments constitutifs ont été évoqués et organisés au préalable : l'enseignant aide les enfants à repérer les difficultés, les erreurs...
- **A la fin du cycle 2, chaque enfant doit pouvoir écrire un texte d'une dizaine de lignes en gérant correctement les problèmes de syntaxe et de lexique.**

3.5 Edition des textes

- Un projet d'écriture se termine le plus souvent par l'édition manuscrite ou imprimée du texte, qu'il soit collectif ou individuel.
- S'assurer que les modalités d'édition sont en accord avec le public visé.
- La liaison avec les activités artistiques permet d'inscrire l'écriture dans un projet plus élaboré.

4. Evaluer les compétences acquises

- Les évaluations nationales de CE2 permettent de prendre la mesure des résultats obtenus à l'issue des précédentes années de scolarité.
- Offrent des repères précis dans les différents domaines de la maîtrise du langage :

- **Compréhension du langage oral**, tant dans l'ordinaire de la vie scolaire (compréhension de consignes) que lors de la confrontation avec des textes longs oralisés par le maître.
 - Maîtrise de **l'identification des mots** par voie directe et par voie indirecte.
 - **Compréhension du langage écrit** : savoir retrouver de manière autonome dans un texte des informations qui appartiennent déjà à l'environnement culturel et aux connaissances de l'élève.
 - **Copie** correcte de textes courts.
 - **Ecriture orthographiquement correcte** en production autonome ou en dictée préparée des mots les plus courants, respect de l'accord sujet-verbe et de l'accord dans le GN (quand ils sont réguliers).
 - **Production**, avec l'aide de l'enseignant, de textes courts comportant des contraintes variées.
 - Utilisation assurée des principaux instruments linguistiques donnant au texte leur **cohésion** (substituts pronominaux et nominaux du nom, connecteurs, déterminants, temps des verbes).
 - Utilisation assurée du **vocabulaire courant** et capacité à comprendre des mots nouveaux dans leur contexte et en s'appuyant sur quelques phénomènes de dérivation.
- Evaluer régulièrement les compétences des élèves pour repérer leurs difficultés.

► Vivre ensemble

- Aider les enfants à prendre conscience du point de vue d'autrui, des valeurs collectives.
- Mettre en place des **règles de vie collective**.
- Les élèves commencent à accepter de considérer leurs actions du point de vue de leurs camarades.
- Faire admettre que les contraintes de la vie collective **préservent les libertés** et que la sanction n'est pas arbitraire mais relève de l'application de règles librement acceptées.
- Apprendre à débattre des problèmes rencontrés (réunions de régulation).
- Au cycle 2, on ne parle pas à proprement dit d'éducation civique mais l'accès progressif à la lecture et à l'écriture, l'ouverture plus grande vers le monde extérieur permettent aux élèves de mieux comprendre ce qu'est la vie collective et d'approfondir la signification des contraintes qu'elle impose :
 - S'approprier les règles du groupe.
 - Dialoguer avec les camarades et les adultes.
 - Ecouter l'autre et accepter de ne pas être entendu tout de suite.
 - Coopérer.
 - ...
- Les connaissances à acquérir dans le domaine « vivre ensemble » doivent être conduites en relation avec les activités des autres domaines.

1. Continuer à construire sa personnalité au sein de la communauté scolaire

- Perception de principes supérieurs que l'on ne discute pas, normalement imposés, conditions de la liberté et du développement de chacun.
- Libre organisation d'un groupe et élaboration d'un contrat après discussion, négociation, compromis.
- Présenter le règlement intérieur de l'école.
- **Etablir collectivement les règles de vie de la classe**.
- Une heure par quinzaine pour le débat.

- Au cours du cycle2, l'enfant voit son sens de la responsabilité s'affirmer : faire comprendre à l'enfant ses droits et ses devoirs.
- Responsabiliser les enfants au travers de toutes les disciplines.

2. Se construire comme sujet et comprendre sa place dans le groupe à travers les apprentissages fondamentaux

- Lire pour découvrir le monde, les autres, pour partager.
- Apprendre une langue pour découvrir les autres.
- Maths : se soumettre au raisonnement mathématique et aux résultats de l'expérimentation fait découvrir la rigueur et la modestie.
- Participer à une chorale, faire partie d'une équipe de jeux collectifs, conduit à se soumettre à des règles et à agir en commun autour d'un projet.
- Mieux comprendre des règles d'hygiène et de sécurité.
- Une information sur l'enfance maltraitée est organisée chaque année.

3. Dépasser l'horizon de l'école

- Amplifier l'ouverture au monde par la multiplicité des domaines de connaissances abordés.
- La rue, le quartier, la commune sont des transitions normales avec des espaces plus lointains. L'enfant y découvre d'autres acteurs de la société qui jouent un rôle important dans sa vie quotidienne : agents de circulation, chauffeurs de bus, bibliothécaires... : ils méritent respect et obéissance.
- Apprendre **la sécurité routière** à partir de situations quotidiennes vécues par les enfants à la sortie de l'école ou pendant les trajets scolaires.
- Respecter son environnement.
- Prendre conscience de son appartenance à une communauté nationale à partir de l'écoute de quelques récits historiques et littéraires lus par le maître et en découvrant l'inscription de la France dans un domaine géographique.
- Explication des **grands symboles de la France et de la République** : l'hymne national, le drapeau, quelques monuments...
- Monter la **diversité des cultures**, la solidarité.

► **Mathématiques**

- **Comprendre les nombres et leur écriture chiffrée (numération décimale), calcul mental sous toutes ses formes (résultats mémorisés, calcul réfléchi) = objectifs prioritaires.**
- Découvrir des propriétés géométriques et maîtriser les relations spatiales.
- Mesurer des grandeurs avec des nombres.
- Utiliser les euros dans la numération et le calcul.
- L'ensemble de ces apprentissages prend appui sur les expériences conduites en maternelle et sur les acquis auxquels elles ont donné lieu.
- Prendre conscience que résoudre un problème ne revient pas à trouver, tout de suite, les calculs à effectuer : faire des essais.
- Utiliser parfois **différentes procédures pour résoudre un même problème** : procédures personnelles ou reconnaissance et utilisation d'une procédure experte appropriée.
- Apprendre une nouvelle connaissance (notion ou procédure) en résolvant une situation-problème.

- L'entraînement, nécessaire pour fixer certains savoir-faire essentiels ne doit pas occulter la phase a cours de laquelle les connaissances sont élaborées par les élèves puis progressivement précisées et structurées.
- Poser des questions par des jeux ou des expérimentations avec du matériel pour **éviter les difficultés rencontrées par les élèves pour se représenter des situations** décrites dans un texte.
- Mais ce n'est pas la manipulation elle-même qui constitue l'activité mathématique, mais les questions qu'elle suggère et l'activité intellectuelle que doivent développer les élèves pour y répondre quand le matériel n'est plus disponible.
- Proposer des problèmes dont la réponse est vérifiable par l'expérience.
- **Favoriser les échanges sur la diversité des méthodes utilisées.**
- Privilégier la langue orale dans le travail de recherche sur des situations réelles : l'usage des mots précède celui des symboles mathématiques.
- L'appui sur l'écriture est indispensable, en particulier dans les phases de recherche.
- Au cycle2, les écrits de recherche servent aussi souvent de support aux échanges collectifs au cours desquels les élèves trouvent une occasion de **s'initier à l'argumentation.**
- En fin de cycle, rendre compte collectivement par écrit de la démarche de résolution.
- **L'évaluation est un outil de régulation** du processus d'enseignement et est intégrée aux dispositifs d'enseignement à travers la prise d'indices sur les productions des élèves et l'analyse de leurs erreurs.

1. Exploitation de données numériques

- Les élèves acquièrent le sens des nombres et des opérations à travers la résolution de quelques grandes catégories de problèmes :
 - o Exprimer et garder en mémoire une quantité, une position dans une ligne rangée, le résultat d'un mesurage.
 - o Comparer des quantités ou des grandeurs, notamment quand les collections ou les objets sont matériellement éloignés l'un de l'autre.
 - o Prévoir quel sera le résultat d'actions sur des quantités, des positions, ou des grandeurs.
- Ces problèmes peuvent porter sur des quantités d'objets, sur des positions, puis sur des longueurs ou des masses.
- **Ils peuvent être résolus par l'élaboration de procédures personnelles et pour certains d'eux, par le recours à des procédures expertes.**
- Les procédures personnelles sont variées :
 - o Appui sur un dessin ou schéma imaginé par l'élève.
 - o Utilisation du dénombrement.
 - o Utilisation du comptage (en avant ou en arrière).
 - o Essais additifs, soustractifs ou multiplicatifs.
- **l'utilisation du calcul réfléchi (mental ou aidé d'un écrit) est privilégiée.**
- La plupart de ces problèmes ont été résolus par des procédures personnelles avant même que les écritures du type $a+b$, $a-b$ n'aient été introduites.
- Pour l'addition et la soustraction, il est souhaitable que **les écritures $a + b$ et $a - b$ soient, dès le départ, travaillées simultanément** pour éviter que l'écriture $a + b$ ne soit utilisée de façon automatique, car étant la seule disponible.

2. Connaissance des nombres entiers naturels

- Prendre en compte les compétences des enfants.

- Dès le début du cycle, les activités peuvent se situer dans un domaine numérique assez étendu (jusque 20 ou 30) sans que cela nécessite une maîtrise complète des écritures chiffrées.
- **Maîtriser la numération pour apprendre le calcul.**
- Connaître la valeur d'un chiffre en fonction de sa position. Expliquer le vocabulaire « dizaine », « centaine » par « paquet de dix », « paquet de cent »...
- Comparer les nombres : sur leur aspect cardinal (4 c'est moins que 7) et sur leur aspect ordinal (4 est avant 7 dans la suite des nombres).
- Additionner et soustraire mentalement.
- Compter, échanger des pièces et des billets : favorise la compréhension de la numération.
- Connaissances à acquérir sur les entiers naturels inférieurs à 1000 :
 - o Dénombrement des éléments d'une collection, en particulier par recours à des **groupements ou à des échanges par dizaines ou par centaines.**
 - o Numération décimale : **valeurs des chiffres en fonction de leur position,** suite des nombres.
 - o Mise en relation des désignations écrites (en chiffres et en lettres) et parlées des nombres.
 - o Ordre sur les nombres : **comparaison, rangement.**
 - o Relations arithmétiques entre les nombres : **doubles et moitiés** de nombres d'usage courant.

3. Calcul

- **Le calcul mental (mémorisation de résultats, calcul réfléchi) constitue l'enjeu principal.**
- Les techniques opératoires usuelles sont envisagées lorsque les élèves disposent des connaissances qui permettent d'en comprendre le fonctionnement.
- Utiliser des calculatrices : comme moyen de calcul en particulier dans le cadre de la résolution de problèmes.
- Développer le calcul réfléchi.
- Les procédures utilisées doivent être explicitées et faire l'objet d'échanges entre les élèves : mettre en avant la diversité des procédures de calcul.
- Mémorisation des tables d'addition nécessite un long apprentissage qui n'est pas toujours terminé à la fin du cycle 2 : l'entraînement et la répétition en suffisent pas, si un résultat a été oublié, il doit pouvoir être reconstruit.
- Important : **mise en place de points d'appui** : utilisation des doubles, de la commutativité de l'addition, des compléments à 10...
- Dès le cycle 2, les élèves sont confrontés à des calculs additifs, soustractifs ou multiplicatifs mais **seule la technique opératoire de l'addition (posée en colonnes) est exigée à la fin du cycle 2.**
- Connaissances à acquérir dans le domaine du calcul :
 - o Tables d'additions : construction, utilisation, mémorisation.
 - o Compléments à la dizaine immédiatement supérieure.
 - o Tables de multiplication : construction, utilisation, début de mémorisation, multiplication par 10.
 - o Technique opératoire de l'addition.
 - o Calcul réfléchi : organisation et traitement de calculs additifs, soustractifs et multiplicatifs, mentalement ou avec l'aide de l'écrit.
 - o Utilisation de calculatrices.

4. Espace et géométrie

- **Structuration de l'espace en liaison avec d'autres disciplines.**
- Percevoir les propriétés puis les vérifier avec des instruments : relier peu à peu des propriétés, un vocabulaire spécifique et l'utilisation d'instruments.
- Aider les élèves à identifier des propriétés au travers de la résolution de problèmes portant sur des objets réels, des solides, des figures simples ou des assemblages de solides : activités de reproduction, de classement...
- Familiarisation avec quelques instruments : règle, gabarit d'angle droit, gabarit pour reporter une longueur, gabarit de carrés, de rectangles...
- Connaissances à acquérir :
 - o **Positions** relatives des objets (par rapport à soi, à autrui ou d'objets entre eux), description de déplacements.
 - o Utilisation de **maquettes et de plans.**
 - o **Repérage** de cases ou de nœuds sur un **quadrillage.**
 - o Relations ou **propriétés géométriques** : alignement, angle droit, axe de symétrie, égalité de longueurs.
 - o Utilisation d'instruments et de techniques (pliage, calque, papier quadrillé).
 - o **Solides** (cube, pavé droit) : reconnaissance, reproduction, description.
 - o **Figures planes** (triangle, carré, rectangle, cercle) : reconnaissance, reproduction, description.
 - o **Vocabulaire** relatif aux positions relatives dans l'espace et aux propriétés des solides et des figures planes.

5. Grandeurs et mesure

- Notions de longueur et de masse.
- Appréhension de la notion de volume par le biais de la contenance de certains récipients.
- Distinguer dates et durées grâce aux calendriers et aux montres.
- Utiliser des situations liées à la vie de l'enfant : comparaison directe ou indirecte d'objets (longueur, masse, contenance), mesurage à l'aide d'un étalon.
- Renforcer et relier entre elles les connaissances numériques et géométriques ainsi que celles acquises en découverte du monde.
- **Utiliser différents instruments pour mesurer différents objets** : instruments soit inventés (ficelle) ou instruments usuels.
- Connaissances à acquérir :
 - o Identification de quelques grandeurs (longueur, masse, contenance, durée) : comparaison d'objets.
 - o Mesure de ces grandeurs et utilisation d'instruments : règle graduée, balance Roberval...
 - o Unités usuelles (m et cm, g et kg, L, h et min), choix de l'unité la plus adaptée pour effectuer un mesurage.

► **Découvrir le monde**

- Consolider ses capacités de raisonnement en les appliquant à un champ plus étendu d'expériences.
- **Prendre conscience de la permanence de la matière, des critères distinctifs du vivant et du non-vivant.**
- Apprendre l'utilisation raisonnée d'objets techniques.
- **Identifier des espaces nouveaux** et de plus en plus éloignés.

- Prendre conscience de l'existence d'autres époques.
- Découverte d'autres phénomènes du monde de la matière et du vivant.
- Apprendre à se questionner, à agir de manière réfléchie.
- Manipuler, construire, observer, comparer, classer, expérimenter.
- Confronter ses représentations au réel.
- Le maître permet aux enfants de structurer leur réflexion et leur action au cours de quelques projets de construction ou de fabrication élémentaire.
- La littérature et les arts visuels sont les moyens les plus efficaces **d'appréhender la diversité des réalités humaines dans l'espace et dans le temps.**
- Occasion de nombreux **apprentissages transversaux** : confronter des idées dans des discussions collectives, chercher des réponses à ses questions.
- S'initier à un usage particulier de l'écriture : prendre des notes, faire des listes, des tableaux...
- La démarche s'articule autour d'un questionnement guidé par le maître et conduit à des investigations menées par les élèves, débouchant sur des savoir-faire et des connaissances.

1. De l'espace familier aux espaces lointains

- Apprendre à représenter l'espace proche.
- Découvrir des espaces de plus en plus lointains.
- Apprendre à repérer sa région, la France, l'Europe, les autres continents et quelques grands ensembles géographiques sur un globe ou sur une carte.
- Décrire **différents milieux et modes de vie** (habitat, nourriture, vêtement, moyens de transport, formes de végétation et de vie animale...) à partir d'albums, de photos, de films... et mettre en valeur ressemblances et différences.

2. Le temps qui passe

- Il ne s'agit pas encore de faire de l'histoire.
- Usage raisonné des instruments permettant de **structurer le temps et de mesurer les durées** :
 - o Explicitation de la programmation des activités scolaires pendant l'année, de l'emploi du temps hebdomadaire et quotidien.
 - o Présentation quotidienne des activités de la journée et bilan du travail effectué.
 - o Utilisation des horloges et du calendrier.
- Prendre conscience de réalités ou d'événements du passé et du temps plus ou moins grand qui nous en sépare. Activités à mettre en place (pédagogie de projet) :
 - o **Découverte et observation du patrimoine proche.**
 - o Discussion sur des événements du passé, élaboration d'un questionnement cohérent.
 - o **Initiation simple à la lecture documentaire** : recherche de photos de différentes époques, utilisation de cartes postales d'un même lieu à des époques différentes : **repérer l'influence des hommes dans la transformation d'un paysage.**
 - o Elaboration collective de documents faisant la synthèse des connaissances construites au cours de la réalisation d'un projet.
- Travailler sur des exemples régionaux.
- Découvrir des livres de jeunesse, des documentaires.
- S'exprimer oralement et par écrit, apprendre le récit.

3. La matière

- Poursuivre la construction de la notion de matière rapidement abordée à l'école maternelle.
- Expérimenter les différents états de la matière pour mieux comprendre ses propriétés : cette construction se poursuit au cycle 3 en faisant intervenir plus systématiquement une observation des états gazeux.
- Situations d'observations et expériences :
 - Utilisation de **thermomètres dans** quelques occasions de la vie courante.
 - **L'eau** dans la vie quotidienne : glace, eau, liquide, observation des processus de solidification et de fusion, mis en relation avec des mesures de température.
 - Prise de conscience de **l'existence de l'air**, 1^{ère} manifestation d'une forme de la matière distincte du solide et du liquide.

4. Le monde du vivant

- Identifier avec plus de précision des **caractéristiques communes du vivant**.
- Découvrir les êtres vivants, leur diversité, leurs milieux de vie et 1^{ère} approche de la classification spécifique.
- Début de l'éducation à l'environnement.

4.1 Les manifestations de la vie chez l'enfant

- Faire prendre conscience à l'enfant de certaines caractéristiques de son corps pour introduire **quelques règles d'hygiène** :
 - Le corps de l'enfant : les 5 sens, les mouvements (rôle du squelette et des articulations), la croissance, les dents, l'alimentation.
 - Importance des règles de vie et d'hygiène : habitudes quotidiennes de propreté, d'alimentation, de sommeil.

4.2 Les manifestations de la vie chez les animaux et les végétaux

- Observation d'animaux et de végétaux de l'environnement proche puis lointain.
- Réalisation d'élevages et de cultures en classe ou dans un jardin d'école.
- **Distinguer le vivant du non-vivant par la découverte des grandes fonctions du vivant** :
 - Naissance, croissance et reproduction.
 - Nutrition et régimes alimentaires (animaux).
 - Locomotion (animaux).
 - Interactions avec l'environnement.

4.3 Diversité du vivant et diversité des milieux

- Observation et classement de différents animaux, végétaux et milieux :
 - Elaboration de quelques critères élémentaires de classement, puis approche de la classification scientifique.
 - Prendre conscience de la fragilité des équilibres observés dans les milieux de vie.

5. Les objets et les matériaux

- Observer des objets, les utiliser.
- Réaliser quelques objets simples pour acquérir des compétences spécifiques et des connaissances dans des domaines variés.
- On vise :

- Découverte de quelques objets, de leurs usages et de leur maniement + règles de sécurité qu'ils impliquent.
- Recherches sur l'origine, l'utilisation et le devenir de quelques objets.
- Apprendre la **sécurité concernant l'électricité**.
- Réaliser un circuit électrique simple permet de construire quelques connaissances élémentaires.
- Analyser quelques pannes.
- Réalisation de maquettes et de constructions : mieux distinguer les sources d'énergie et les fonctions d'un appareil.

6. Les technologies de l'information et de la communication (TIC)

- Guider l'élève dans l'usage de l'ordinateur.
- Utiliser les nouvelles technologies en complément des autres moyens d'information.
- Les compétences, connaissances et savoir-faire cités dans le **B2i** font partie du programme du cycle 2. Elles doivent être acquises à la fin du cycle 3 mais certaines compétences de niveau 1 peuvent être validées dès le cycle 2.

► Langues étrangères ou régionales

- Mettre en place les bases pour apprendre les langues.
- 3 objectifs prioritaires :
 - Développer chez l'élève les comportements indispensables pour l'apprentissage des langues vivantes (curiosité, écoute, mémorisation, confiance en soi) et faciliter ainsi la maîtrise du langage.
 - Familiariser son oreille à des réalités phonologiques et accentuelles d'une nouvelle langue.
 - Faire acquérir les 1ères connaissances dans cette langue.
- Le cycle 2 est la 1^{ère} étape d'un parcours linguistique où l'élève est amené à acquérir des connaissances dans au moins 2 langues vivantes autres que le français.
- Acquisition d'autres modes d'expression et de communication.
- **Les autres langues favorisent, par comparaison, les apprentissages de la langue française** : reconnaissance des phonèmes, repérage des constructions syntaxiques et 1^{ère} attitude réflexive face au lexique.
- Mettre en œuvre des **séances courtes mais fréquentes, liées à des activités de la vie de la classe**.
- Priorité : réalités sonores et tâches de compréhension et de reproduction.
- Evaluation : observation du comportement des enfants, leurs facilités, leurs difficultés.
- Une heure par semaine et des activités complémentaires.
- S'intéresser aux différentes langues parlées sur le territoire.
- Les élèves dont le français n'est pas la langue maternelle peuvent bénéficier d'un soutien linguistique dans leur langue afin de tirer le meilleur profit de leur bilinguisme.
- Apprendre en priorité la langue enseignée au collège.

1. Education de l'oreille aux réalités phonologiques et accentuelles

- Ecouter une autre langue, reconnaître des sons, en reproduire.
- Sensibilisation particulière aux phénomènes inconnus dans la langue française : durée dans la réalisation des voyelles, succession des syllabes accentuées ou non accentuées...
- Activités à mettre en place :

- Mémorisation d'énoncés, de chants et de comptines.
- Imitation de rythmes différents en accompagnant les phrases entendues ou reproduites au tambourin.
- Distinction entre divers types de phrases sur la base de leurs intonations caractéristiques.
- Jeux sur les sonorités de la langue.

2. Développement de l'attitude d'écoute

- S'intéresser activement à des documents sonores.
- Activités possibles :
 - Audition de très brefs récits, enregistrés ou lus, dont la compréhension est facilitée par une structure répétitive et par des illustrations explicatives.
 - Repérage, au cours d'un récit entendu, de noms, de mots ou d'expressions connus de la classe avant l'audition.
 - Recherche du sens de mots inconnus en fonction d'indices fournis par le texte ou le contexte du récit.

3. Acquisition d'énoncés utiles à l'expression en classe dans une langue particulière.

- Profiter des activités de la classe pour parler une autre langue.
- Compétences à atteindre :
 - **Parler de soi** : donner son nom, son âge, dire ce que l'on ressent.
 - **Parler de son environnement** : désigner une personne ou un objet, parler du temps qu'il fait.
 - **Entretenir quelques relations sociales simples** : saluer, prendre congé, remercier, s'excuser, souhaiter un anniversaire.
 - **Participer oralement à la vie de la classe** : dire qu'on sait ou non sait pas, demander de répéter, dire qu'on a pas compris, exprimer son accord ou son désaccord, appeler l'attention de ses camarades ou du maître.
- Comprendre et formuler des questions, des réponses simples et prendre la parole.
- Cette acquisition est favorisée par les jeux mettant les élèves en situation d'écoute et d'échanges réciproques.

4. Découverte des faits culturels

- **Découvrir l'environnement matériel et culturel d'enfants du même âge** dans les pays ou régions concernés : modes de vie (habitat, codes vestimentaires, habitudes culinaires, fêtes), communication non verbale.
- Observation de documents audiovisuels authentiques, correspondance scolaire (TIC), utilisation de cartes et mappemondes.
- Dans le cas de l'étude d'une langue régionale, découvrir la présence réelle de la langue étudiée dans la région.

5. Familiarisation avec la diversité des cultures et des langues

- Découvrir la diversité des habitudes, des coutumes : encourager la recherche et la participation personnelle des élèves.
- Mémorisation d'énoncés, de chants ou de comptines (par exemple lors d'événements particuliers).
- L'intervention ponctuelle de locuteurs de la langue apprise est favorisée.

► Education artistique

◆ Arts visuels

- L'éducation artistique développe l'aptitude à l'expression et le goût de la création.
- Elle favorise l'épanouissement de l'autonomie et de la personnalité de l'élève.
- Valorisation des **liens interdisciplinaires**.
- L'éducation artistique est assurée soit à l'école même, soit dans d'autres lieux culturels mieux adaptés quand le projet pédagogique prévoit une exploitation des ressources de l'environnement.
- Echanges de service ou décloisonnements possibles quand des maîtres ont une compétence ou une formation à dominante artistique.
- Intervenants extérieurs.
- **Diversifier les outils pédagogiques.**
- **Pratique régulière où l'action de l'enfant est privilégiée.**
- Imaginer, tester, percevoir, découvrir de nouvelles techniques.
- **Réinvestir des compétences acquises : choisir des moyens d'expression en fonction d'un projet.**
- Renforcement de la pratique du dessin et approfondissement des autres moyens d'expression.
- Manipuler des objets, des images, travailler sur les matériaux : y réfléchir.
- Questionnement sur les choses et le monde : confronter les points de vue.
- **Les productions des élèves sont mises en relation avec des œuvres et des démarches artistiques.**

1. Le dessin

- La pratique régulière du dessin est prioritaire.
- L'élève utilise le dessin comme un moyen d'expression à part entière : donner forme à une histoire, reconstituer une scène, enregistrer des traces.
- **Les dessins d'imagination et de narration sont privilégiés.**
- Dessiner d'après une lecture, une histoire...
- Affiner ses gestes et ses tracés.
- S'exercer à prolonger une ébauche, à agrandir un dessin, à en inventer la partie manquante.
- Inciter l'élève à **rechercher des solutions pour satisfaire des désirs plus explicites** : agrandir, reproduire, traduire, raconter, figurer, évoquer, simplifier...
- Découvrir des techniques, des outils : projecteur, photocopieuse, ordinateur...
- Apprendre à maîtriser son geste en jouant sur le trait : écriture, arts décoratifs.
- **Varié les outils** (plumes diverses, pinceaux...), **les supports, les expériences.**
- Découvrir les différentes graphies dans l'art (lettre, mot, calligraphie, enluminures, abécédaires, lettrisme, graffiti...) et dans les arts décoratifs (tissage, poterie, peintures corporelles...)

2. Les compositions plastiques

- Travailler sur les formes (des supports, des matériaux...), les couleurs (mélanges, contrastes, dégradés...), les matières et les objets.
- L'élève enchaîne des opérations pour chercher à produire des effets.
- Les activités proposées visent à préciser des principes d'organisation et de composition : répétition, alternance, superposition, orientation, concentration...

- **Apprendre à transformer intentionnellement** : déstructurer des objets, reprendre des formes connues et les agencer, isoler un fragment et associer des éléments d'origines différentes en variant les moyens d'assemblage.
- Utiliser des objets de l'environnement : recyclage, montage, collage...

3. Les images

- Les images sont à la fois des matériaux, des documents et des supports d'expression.
- **Découvrir les images, leur sens, les transformer, en produire.**
- L'élève peut projeter des images dans l'espace, sur un mur ou sur un objet et jouer avec les déformations obtenues par anamorphoses, superpositions, obstructions...
- Appréhender l'environnement à l'aide de dispositifs optiques particuliers (verres colorés, lentilles, loupe, microscope...) qui en modifient la perception.
- Expérimenter quelques techniques de saisie et de représentation en jouant sur les notions de cadrage et de point de vue + utilisation d'appareils numériques.
- Comprendre les procédés pour véhiculer des messages (affiches, pubs...)
- Constaté des ressemblances et des différences entre des images, des œuvres, des procédés en utilisant un vocabulaire approprié.

4. L'approche et la connaissance d'œuvres

- Constituer un musée (personnel ou de classe) pour comparer, confronter, échanger.
- L'enseignant propose des reproductions d'œuvres, des réserves d'images.
- Faire évoluer les collections et les commenter.
- L'élève développe des attitudes de questionnement à partir des relations qu'il découvre entre les images et les objets : la notion d'œuvre d'art est introduite.

◆ Education musicale

- Recherche d'un équilibre entre activités visant le plaisir de faire de la musique et activités mises au service d'apprentissages précis.
- Objectif : conduire tous les élèves :
 - A une émission vocale dont les différents aspects sont progressivement contrôlés.
 - A la mise en œuvre de plus en plus consciente et volontaire des conditions d'une écoute active et adaptée à différents contextes.
 - A l'appropriation de traits spécifiques des différents chants du répertoire.
 - A l'identification des caractéristiques saillantes de musiques appartenant à des contextes culturels diversifiés.
 - Au recours à une langue de plus en plus précise pour exprimer ses sensations et émotions, ses choix et ses goûts.
- Les interactions entre écouter, produire et inventer sont au centre de toutes les démarches.
- Jouer à partir de la langue française, étrangère ou régionale.
- Acquérir un rythme, la pulsation et le tempo par le corps.

1. Voix et chant

1.1 Culture vocale

- La culture vocale se renforce avec la pratique régulière du chant et de jeux vocaux.
- Apprendre à stabiliser sa voix, à rechercher la justesse en contrôlant l'intonation à l'oreille, à réguler sa respiration.
- Mémoriser des textes, travailler leur rythme.

- Jouer avec les musiques, les modifier, inventer, improviser.

1.2 Répertoire

- Reprendre des chansons et des comptines en début de cycle apprises en maternelle.
- **Mémoriser une dizaine de chants chaque année.**
- Comprendre le texte des chansons apprises.
- Choisir des mélodies assez aiguës.
- Chansons du patrimoine européen et mondial, auteurs contemporains et variétés.
- 1^{ère} approche de la polyphonie : bourdons (adjonction d'une note ou cellule rythmique tenue par un petit groupe) et canons très simples
- La chorale est un dispositif inscrit dans le projet de chaque école : occasion d'enrichir un répertoire polyphonique.

2. Ecoute

2.1 Culture de l'oreille

- Ecouter ses essais, les améliorer.
- Apprendre à se concentrer et à mémoriser des œuvres.
- Découvrir des œuvres musicales : découvrir la diversité de l'expression musicale et affirmer ses goûts.
- Repérer, identifier des climats particuliers, des univers contrastés, les qualifier et les discuter.
- Repérer des instruments, des timbres, des motifs, des moments de plus ou moins grande densité.
- Commencer à différencier la chaîne des événements successifs de celle des éléments simultanés.
- Prendre conscience que tout musique peut être source de plaisir, voire de rejet, mais demeure toujours objet de curiosité et matière à découvertes infinies.

2.2 Répertoire

- Elargir les références culturelles et esthétiques de l'élève.
- Proposer un répertoire en lien avec des chants, des thèmes de la vie de la classe...

2.3 Pratiques instrumentales

- Jouer d'un instrument toujours en liaison avec un chant, une écoute, un projet.
- On mobilise essentiellement les objets sonores, apportés ou fabriqués, les petites percussions classiques, quelques lames sonores.

3. Réalisation de projets musicaux

- Mettre en œuvre des projets musicaux réalistes pour donner du sens aux activités menées.
- Ne pas faire durer trop longtemps la phase de préparation.
- Activités chorales et activités chorégraphiques.

► Education physique et sportive

- Visé :
 - **Le développement des capacités et des ressources nécessaires aux conduites motrices.**
 - **L'accès au patrimoine culturel** que représentent les diverses activités physiques, sportives et artistiques, pratiques sociales de référence.

- L'acquisition des compétences et connaissances utiles pour **mieux connaître son corps, le respecter et le garder en bonne santé.**
- Le développement physiologique et psychologique connaît une nouvelle étape à partir de 6 ou 7 ans et permet d'ouvrir l'éventail des domaines explorés et des expériences.
- Au début du cycle 2, les bases du répertoire moteur sont constituées et permettent à l'élève de **s'adapter à des milieux plus difficiles.**
- L'EPS est un support privilégié pour permettre aux élèves de parler de leur pratique.
- L'EPS participe à **l'éducation à la santé et à la sécurité.**
- Permet de donner aux élèves le sens de l'effort et de la persévérance.
- Aide à acquérir des notions (ex : relation espace-temps) et des compétences utiles au quotidien (se repérer...)
- Contribue à la **formation du citoyen** : responsabilité, autonomie, règle.
- Comprendre et acquérir d'autres notions par l'éducation physique.
- La danse permet de faire le lien avec les activités artistiques.
- Construction de compétences spécifiques et transversales.

1. Activités physiques et compétences spécifiques

- Permettre aux élèves de vivre des « expériences corporelles » particulières.
- Différencier les pratiques proposées selon les milieux, les espaces...
- Les élèves peuvent construire 4 types de compétences spécifiques, réalisant des enchaînements simples d'actions élémentaires.

1.1 Réaliser une performance mesurée

- Mettant en jeu des actions motrices variées, caractérisées par leur force, leur vitesse.
- Dans des espaces et avec des matériels variés.
- Dans des types d'efforts variés.
- De plus en plus régulièrement.
- Mise en œuvre :
 - Activités athlétiques.
 - Activités de natation.

1.2 Adapter ses déplacements à différents types d'environnements

- Dans des formes d'actions inhabituelles mettant en cause l'équilibre.
- Dans des milieux ou sur des engins instables variés.
- Dans des environnements progressivement éloignés et chargés d'incertitude.
- Mise en œuvre :
 - Activités d'escalade.
 - Activités d'orientation.
 - Activités de natation.
 - Activités de roule et de glisse.
 - Activités d'équitation.

1.3 S'opposer individuellement ou collectivement

- Rencontrer un adversaire dans des jeux d'opposition duelle.
- Coopérer avec des partenaires pour s'opposer collectivement à 1 ou plusieurs adversaires dans un jeu collectif, comme attaquant et comme défenseur.
- Mise en œuvre :
 - Jeux de lutte.
 - Jeux de raquette.
 - Jeux collectifs (y compris jeux traditionnels avec ou sans ballon).

1.4 Concevoir et réaliser des actions à visée artistique, esthétique ou expressive.

- Exprimer corporellement des personnages, des images, des états, des sentiments.
- Communiquer aux autres des sentiments ou des émotions.
- Réaliser des actions acrobatiques mettant en jeu l'équilibre.
- S'exprimer e façon libre ou en suivant différents rythmes, sur des supports sonores divers, avec ou sans engins.
- Mise en œuvre :
 - o Danse.
 - o Activités gymniques.
 - o Activités de cirque.
 - o Gymnastique rythmique.

2. Compétences générales

- Aider l'élève à acquérir des attitudes, des méthodes, des démarches favorables aux apprentissages.
- Apprendre à mieux se connaître, à mieux connaître les autres, à accepter puis dominer ses émotions, à prendre des repères dans l'environnement pour réussir ses actions, à comprendre et à mettre en œuvre des règles, des codes...
- Choisir son niveau de difficulté, essayer, recommencer, aider, se faire aider, oser s'engager.
- Les élèves vont pouvoir montrer qu'ils sont capables de s'engager lucidement dans l'action, construire un projet d'action, mesurer et apprécier les effets de l'activité, appliquer des règles de vie collective.
- Acquérir des connaissances variées :
 - o Sur soi.
 - o Savoirs pratiques : comment réaliser.
 - o Façons de se conduire dans le groupe classe.
 - o Connaissances sur les activités elles-mêmes.

3. Programmation des activités

- L'équipe de cycle programme les activités.
- **Dans chacune des années du cycle, les 4 compétences spécifiques sont abordées.**
- Chaque compétence est traitée au travers d'une ou plusieurs activités.
- Modules d'apprentissages de 10 à 15 séances.
- 3h d'EPS par semaine répartis sur au moins 2 jours distincts de la semaine.
- Pratique quotidienne recommandée quand elle est possible.
- La compétence « s'opposer individuellement ou collectivement » est travaillée chaque année.
- Les activités de natation (un module d'au moins 12 séances) sont programmées en priorité pour le cycle 2.